

ATTENTION - ATTENTION

1. RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

QUAND : Le mercredi 27 AOÛT 2025 pour les élèves du primaire régulier et accueil.

OÙ : École Laurentide

HEURE : 7H40

Retour à la maison : 10h30

Lors de cette première ½ journée, les parents des élèves du préscolaire seulement pourront accompagner leur enfant en classe.

Si votre enfant est au préscolaire, vous recevrez un horaire de rentrée progressive.

Pour les élèves des classes adaptées, l'enseignante communiquera avec vous pour un premier rendez-vous à l'école avec votre enfant.

2. DATES IMPORTANTES :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR LES PARENTS DU

- **PRÉSCOLAIRE : 27 août 2024 à 18h00**
- **CLASSES SSPA : sur rendez-vous les 28 et 29 août**
- **PRIMAIRE et ACCUEIL : 4 septembre en soirée**

ATTENTION - ATTENTION

Informations aux parents pour la rentrée 2025-2026

Horaire pour les élèves du primaire



Le mercredi 27 août 2025

(1^{er} jour d'école : ½ journée)



Demi-journée d'école

Accueil des élèves : 7 h 40

Les titulaires auront une affiche de leur niveau avec le nom des élèves. Les titulaires vous rejoindront dans la cour d'école.

Départ des autobus vers la maison : environ 10 h 30

Le jeudi 28 août 2025

(2^e jour d'école : ½ journée)

Demi-journée d'école

Accueil des élèves : 7 h 40

Départ des autobus vers la maison : 10 h 30



Veuillez-vous assurer que votre enfant soit à l'arrêt
d'autobus 10 minutes avant l'heure indiquée sur la carte.



Le vendredi 29 août 2025

Début de l'horaire régulier

Entrée des élèves :	7 h 40 à 7h46
Début des classes :	7 h 48
Récréation :	8h50 à 9h10 ou 9h52 à 10h12
Période du dîner :	11 h 17 à 12 h 32
Récréation :	12h35 à 12h55 ou 13h37 à 13h57
Fin des classes :	14 h 59
Départ des autobus :	15 h 09

SERVICE DE GARDE

Le service de garde sera ouvert les 27 et 28 août avec inscriptions pour les ½ journées pédagogiques. Vous pourrez vous informer auprès du technicien en téléphonant au 514-744-2101 poste 2 dès le 20 août.

Veuillez prévoir un préavis de 5 jours ouvrables avant l'ajustement de la facturation et l'application des changements incluant le transport.

*Merci de prévoir un repas pour le dîner et des collations pour les élèves qui resteront au service de garde lors des ½ journées pédagogiques.

*La facturation pour le préscolaire débutera le 3 septembre. Avant cette période, c'est gratuit (seulement pour les enfants du préscolaire) mais, votre enfant doit être inscrit au SDG.

- ✓ Jusqu'au 4 juillet, les heures d'ouverture sont du lundi au jeudi de **9 h à 12 h et de 13 h 15 à 14 h 30** et le vendredi de 9h à 12h.
- ✓ Veuillez prendre note que le secrétariat est **fermé entre 12 h et 13 h 15**.
- ✓ L'école **sera fermée du 7 juillet au 8 août 2025** inclusivement.
- ✓ L'administration (direction et secrétariat) sera de retour à partir du lundi 11 août 2025.
- ✓ Avant de vous présenter au bureau, nous vous demandons de **prendre rendez-vous** en téléphonant au 514-744-2101.

HEURES D'OUVERTURE	
LUNDI	12:30
MARDI	12:30
MERCREDI	12:30
JEUDI	12:30
VENREDI	12:30
SAMEDI	12:30
DIMANCHE	12:30

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12:30



Le lundi 1^{er} septembre 2025
Congé de la Fête du travail



Jour de pluie



Veuillez prévoir un imperméable avec un chapeau et des bottes de pluie, car les élèves iront à l'extérieur pour oxygéner leurs poumons et se dégourdir les jambes. *C'est nécessaire pour le bon fonctionnement du cerveau!*



Cartes d'autobus

Le Service du transport scolaire acheminera directement aux écoles les cartes d'autobus. Votre enfant recevra sa carte d'autobus à l'école dès les premières journées d'école. À partir du 20 août, vous pourrez obtenir, en ligne (www.cssmb.qc.ca) dans l'onglet **Transport**, toutes les informations relatives au transport scolaire de votre enfant :



- ✓ Le numéro de l'autobus;
- ✓ Le lieu de votre arrêt;
- ✓ L'arrêt où l'enfant doit attendre l'autobus;
- ✓ L'heure de passage de l'autobus, matin et après-midi.

*N.B. Nous vous demandons de voir à ce que votre enfant soit à l'arrêt de l'autobus au moins **10 minutes avant l'heure indiquée** et que **sa carte d'autobus soit dans son sac d'école**. Le règlement demande qu'un adulte soit présent à la montée et à la descente des enfants de maternelle.*

Collations et repas



Les programmes de collations et de lait ne commenceront qu'à la **mi-septembre**. Assurez-vous que votre enfant ait mangé avant de quitter la maison. Aussi, veuillez prévoir des collations pour les récréations.

Frais scolaires



Les frais pour le matériel scolaire 2025-2026 (cahiers d'exercices et matériel périssable) varient selon le degré. Les montants se retrouvent sur la feuille **«Matériel à acheter avant la rentrée scolaire»** envoyée par courriel.

Le paiement par internet est fortement conseillé et recommandé.

Sinon, nous apprécierions que les parents acquittent ces frais dès le début de l'année par chèque au nom de l'école *Laurentide* ou en argent comptant au secrétariat.

Surveillance du midi

Des frais s'appliquent pour la surveillance du midi. Le montant vous sera communiqué en début d'année.